

Saint-Aunès, le 26 juin 2019

Accréditation n°1-1366
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	SPIR'ALPILLES Madame Patricia CAPANNI Grand Draille Nord La Galine 13210 St Remy De Provence
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIRULINE-FSF-ALI	
N° Dossier : 000064300 N° Echantillon : CECH2019-22519 Date d'analyse : 24 juin 2019	

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :	Par : Vos soins
Expédié le : 20/06/2019	Par : AQMC
Réceptionné le : 24/06/2019 09:50	T°C Produit à réception : NC
T° C Produit Prélevé : NC	T°C Meuble : NC
Site de prélèvement : NC	Lieu de prélèvement : NC

TRACABILITE ECHANTILLON

Dénomination : Spiruline (Réfr: non - Séch: armoire élec. type Tauro, 5h - TP: 32/45°C)

Fabricant :	Nbre d'unités : 1
Fournisseur : NC	N° CEE / Emb : NC
Marque : NC	DLC / DLUO :
Emballage/poids : Sachet alu. scellé /60gr	N° Lot : 2158
Date de fabrication :	N° Bon de Commande : mail 20/06/19
Date d'emballage : NC	Date de congélation : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC	Date de déconditionnement : NC

NC : Non communiqué

Observations diverses : Après filtration, la biomasse est restée entre 10 et 20mn sur le filtre. Origine française, récolte du 05/19

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	44000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Anaérobie Sulfito-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	NF V08-057-1/Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions :	Qualité microbiologique satisfaisante
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène. CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (°) : nombre N', (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. NC : information non communiquée et/ou non renseignée.
Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC.
Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats.

Magali PLA
Responsable Technique

